



COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES DE LA FEDERATION DE NATATION









Siège Social: 45 Avenue du Générale De Gaulle – 78140 Vélizy-Villacoublay

2: 01-39-46-33-76

e-mail: cdy.ffn@wanadoo.fr

SITE INTERNET DU CD 78: http://yvelines.ffnatation.fr/

COMPTE RENDU DE REUNION DU 30/11/2022

Comité Directeur du CDY

Objet : Réunion de rentrée du Comité Directeur du CD des Yvelines

Lieu : Salle Piolet - Versailles

Référence : 2022-11

Participants :

- Brigitte AROT,
- Eric BOCHER (distanciel),
- Stéphane DUBOC,
- Vanessa DURAND,
- Bernard HENRY,
- Lise MARTIN (distanciel),
- Linda OUNAS,
- Virginie PORTAL,
- Michel BOURSE.

Excusé : Didier Lahaye

Diffusions :

- Les participants et excusés +:
 - Présidents des clubs Yvelinois

	Nom	Date	\(\sqrt{Visa} \)
Rédacteur	Vanessa DURAND, Bernard HENRY	03/12/2022	
Approbateu	r Virginie PORTAL	05/12/2022	
			<u> </u>

ORDRE DU JOUR

1.	INTR	ODUCTION	3								
	1.1.	Bilan de rentrée	3								
	1.2.	Sélection des Avenirs	4								
2.	COMMISSIONS										
	2.1.	Commission Natation Course									
		2.1.1. Programme et règlement									
		2.1.2. Championnat des Yvelines									
		2.1.3. Orientation des actions 2023									
	2.2.	Commission ENF	_								
	2.3.	Commission Eau Libre									
	2.4.	Commission Natation Synchronisée									
	2.5.	Commission Water-Polo									
		2.5.1. Ambiance de début de saison									
		2.5.2. Stage U11 / U13									
	2.6.	Commission Maîtres									
	2.0.	2.6.1. Programme 2023									
		2.6.2. Règlement									
	2.7.	Commission des Officiels									
		2.7.1. Bilan des formations									
		2.7.2. Amendes	9								
		2.7.3. Premiers secours	9								
3.	POIN	NT FINANCIER	9								
		3.1.1. Subventions									
		3.1.2. Comptes du CD									
		3.1.3. Moyens de paiements									
		3.1.4. Défraiement des entraineurs	10								
4.	POIN	ITS DIVERS									
		4.1.1. Formations BNSSA/BPJEPS									
		4.1.2. Date Assemblée Générale	11								
5.	ANN	EXES									
	5.1.	Annexe 1 – Règlement Natation Course 2023									
	5.2.	Annexe 2 – Règlement et Calendrier Maitres saison 2023									
	5.3.	Annexe 3 – Tableau des consommations à date	. 14								

1. INTRODUCTION

Béatrice Coussieu, nouvelle assistante technique départementale du Comité Directeur des Yvelines, est venue se présenter aux membres du CD.

Béatrice est très heureuse de travailler pour le CD : le travail est dense, voir l'autre côté des bassins avec la gestion, les règlements, les préparations des sélections ou autre, l'intéresse énormément. Elle rencontre quelques difficultés avec la gestion de la boite mails, avec certains sujets qu'elle doit encore approfondir et avec Extranat Pocket. Pour le moment, elle n'a pas un usage concret d'Extranat Pocket, ce qui va lui permettre de prendre le temps de se former plus tranquillement à la gestion des compétitions.

La Présidente, les membres du CD ainsi que les Clubs ont fait des retours de qualité quant au travail de Béatrice et à son implication.

Béatrice avait plusieurs questions :

- → Le fichier des Clubs (avec la liste et les coordonnées des membres des bureaux et des entraineurs) n'a pas à être diffusé (notamment pour les raisons RGPD). Le CD transmettra les informations nécessaires aux entraineurs concernés.
- → Les informations demandées aux Clubs sur leurs officiels ne sont pas nécessaires Brigitte et Virginie les ont directement sur Extranat.
- → Michel transmettra les contacts à Béatrice pour les sujets liés au Water-Polo.
- → Béatrice posera la question de l'hébergement de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du CD 78 dans le prochain bulletin.

1.1. BILAN DE RENTREE

Didier a fourni quelques éléments concernant les évènements de ces derniers mois qui viennent clôturer la saison 2022 (il restera le 24^{ème} Meeting de la Vallée de Chevreuse et les Interclubs Jeunes) :

- Demi-fond (Chevreuse); RAS sur cette compétition avec peu d'engagements ce qui nous a permis de faire nager à un par ligne ce qui est confortable surtout qu'il nous aurait manquer d'officiels si on avait nagé à deux par lignes. Le fait que peu de clubs nagent à cette compétition réduit sensiblement la possibilité d'avoir un jury étoffé.
- <u>Championnat Départemental d'Automne (Versailles, Rambouillet)</u>: tout s'est bien passé malgré une tension pour respecter les délais à Versailles. A nouveau un grand bravo aux officiels qui n'ont pas chômé surtout avec les séries de 50 Dos et 50 NL.

Dans le cadre des compétitions se déroulant sur deux lieux, nous n'avons pas la compétence pour répondre sur place au classement prévu dans les règlements.

→ Deux possibilités :

- 1. Préciser dans le règlement qu'il n'y a pas de récompenses associées au Trophée des Avenirs
- 2. Déclarer une seule compétition même quand elle est sur deux lieux.

Hors réunion:

<u>Interclubs Avenirs</u>: Merci à la SNV pour le prêt du bassin toute la journée. Ça nous a permis d'avoir deux sessions confortables. Tout s'est bien passé! Pour les équipes mixtes, il est impossible de faire des engagements avec dans la même équipe les engagements individuels filles et Il garçons et les relais mixtes.

Il faut, à priori, engager les relais dans une équipe mixte 1 ; les individuelles filles dans une équipe filles 1 et les individuelles garçons dans une équipe garçons 1.

24ème Meeting de la Vallée (Chevreuse) : tout s'est très passé également, avec plusieurs MPF!

<u>Interclubs Jeunes</u>: le club de Chevreuse a décidé de faire bénéficier le CD78 du chronométrage automatique mais il faudra être vigilant (et tolérant) car ce sera la première sans Bruno Mauger.

1.2. SELECTION DES AVENIRS

Pour les récompenser de leurs résultats, 12 filles et 12 garçons sélectionnés parmi les meilleurs du département se sont retrouvés vendredi 11 novembre à la piscine de Versailles-Satory pour un premier regroupement : connaissance de chacun, jeux (ils se sont essayés au Water-polo!), entrainement et gros gouter ont ponctué cette après-midi.

Ces enfants ont ensuite participé du 18 au 20 novembre dernier au meeting Anges et Démons du CNPR à Redon. De très belles performances, un défilé haut en couleurs, des relais détonants avec des objets aussi insolites les uns que les autres, des dépassements de soi et des finales! Une belle coupe pour notre équipe des Yvelines et des podiums!! Nos nageuses et nageurs Avenirs sont revenus ravis de cette compétition et prêts pour les suivantes! Leurs encadrants présents sont très fiers d'eux, aussi bien pour leurs résultats sportifs que pour leur joie de vivre et leur adaptabilité (malgré quelques aléas \bigcirc)!

2. COMMISSIONS

2.1. COMMISSION NATATION COURSE

2.1.1. Programme et règlement

Le calendrier et le règlement pour la saison 2023 est présenté dans le document en Annexe 1. Le document a été transmis à l'ensemble des entraineurs des Clubs Yvelinois.

L'année 2023 ressemble à celle de 2022 avec quelques modifications quant aux périodes de qualification ou non et aux catégories :

- Pass Compétition non obligatoire;
- Mise en place d'une 3^{ème} année d'Avenirs → Avenirs 3

- → Les compétitions Avenirs vont voir un nombre de nageurs engagés passer de 90 à 250. Les compétitions Avenirs vont ainsi devoir avoir lieu sur 2 à 3 poules (nécessité d'avoir 2 à 3 bassins ainsi que 2 à 3 jurys).
- → Compte tenu de cette difficulté, Lise propose que certaines compétitions Jeunes soient ouvertes aux meilleurs Avenirs. Lise propose également de réduire les nages lors de ces compétitions aux 50m, 100 4N voire 200NL pour éviter des compétitions Avenirs trop longues. Malgré la frustration de certains entraineurs d'Avenirs, les membres du CD maintiennent ces choix.
 - Les catégories Jeunes passent dès 2023 en catégories Benjamin, sur 2 années :
 - la première partie de l'année (janvier à mars) sont prévues 2 compétitions « drôles / atypiques » - période non qualificative. Ces compétitions devraient permettre de travailler certaines choses spécifiques (coulées, plongeons, etc.);
 - o le championnat départemental aura lieu en avril;
 - o les interclubs devront avoir lieu entre avril et juin.

Lise précise qu'il y a peu de changements pour la catégorie Juniors/Seniors. Les récompenses seront remises à l'addition de plusieurs épreuves.

2.1.2. Championnat des Yvelines

Le Club de Sartrouville a proposé sa piscine pour de nouveau organiser le Championnat des Yvelines. Compte tenu de la décision prise par les membres du CD lors de la réunion précédente et du fait que le précédent Championnat avait eu lieu à Sartrouville en bassin de 50m, le Championnat des Yvelines aura lieu en 2023 en petit bassin (25m).

→ Les membres du CD remercient le Club de Sartrouville pour sa proposition et suggèrent de flécher une compétition de la saison 2023 à Sartrouville, telle que celle du 8-9 avril.

Didier nous informe que la piscine intercommunale de Chevreuse est disponible uniquement le week-end du 13-14 mai (même date pour les Championnats de France N2). Lise confirme qu'il n'y a pas de problème particulier pour que nous puissions organiser le championnat à cette même date.

- → Les membres du CD souhaitent valider cette date avec le Club de l'Aqua'Nat de la Vallée de Chevreuse.
- → Les membres du CD précisent également que les performances des nageurs qui participeraient à une autre compétition à cette date (sauf sélection internationale ou France N2 ou compétition en bassin de 50m pour les Juniors et Séniors) ne seront pas retenues.

2.1.3. Orientation des actions 2023

Les actions prévues pour 2023 sont identiques à celles de 2022 :

- Avenirs:
 - o Regroupement à la Toussaint
 - o Sélection et participation au Meeting Anges et Démons de CNP de Redon
- Benjamins:
 - o Proposition d'un stage fin août pour les sélectionnés à la Coupe des Départements ;
 - Participation à la Coupe des Départements (journée prévue la veille des Championnats de France Benjamins, le 15 décembre 2023).

Lise transmettra une version finalisée en début d'année prochaine.

→ Les membres du CD proposent d'organiser une réunion en Teams avec les entraineurs Yvelinois afin de leur présenter le calendrier, le règlement et les orientations pour recueillir leur sentiment et leurs avis quant à ce programme.

2.2. COMMISSION ENF

Rien n'a été évoqué lors de cette réunion du bureau.

2.3. COMMISSION EAU LIBRE

Linda fait un retour rapide sur la sélection de Jablines et précisent que les clubs doivent envoyer leurs justificatifs.

→ le CD va relancer.

Un déplacement à Vendôme est envisagé en juillet 2023.

→ Linda doit envoyer le dossier complet du déplacement avec le transport, l'hébergement et les frais associés.

2.4. COMMISSION NATATION SYNCHRONISEE

Rien à dire.

→ Lors de l'Assemblée Générale, un appel à volontaire sera réalisé pour qu'un bénévole puisse être en charge de la Commission Natation Synchronisée. Le département comporte plusieurs nageuses au sein des Clubs du Pecq et de Vélizy. Ce serait intéressant que cette discipline soit représentée au sein du bureau du CD.

2.5. COMMISSION WATER-POLO

2.5.1. Ambiance de début de saison

- 1) Début difficile du aux fermetures de bassins :
- ✓ Pour le recrutement de nouveaux jeunes, un test est nécessaire dans l'eau. Les bassins étant fermés, ces tests n'ont pas pu être faits dans les suites des forums des associations donc certains enfants (parents) pressés se sont inscrits dans d'autre sports.
- ✓ Au CNO, le bassin extérieur est dorénavant fermé. L'ensemble des entrainements de tous les groupes compétitions (y compris les Elites) ont dû se chevaucher sur le bassin intérieur et jusqu'à plus de 23h.
- → L'ambiance est excellente au sein des clubs du CNO et de l'USC victime de leur succès, trop de nageurs souhaitent participer au stage prévu la 1ère semaine des vacances de Printemps. Michel doit regarder les aspects financiers avant de valider la participation définitive.

2) Etat des effectifs:

- USC:
- √ U9 « championnat » organisé sous forme de tournoi,
- √ U11 honneur (Lif),
- ✓ U13 honneur (Lif),
- ✓ U15 honneur (Lif) en entente avec le CNO,
- ✓ U17 honneur (Lif) en entente avec le CNO,
- ✓ Sénior R1 (Lif),
- ✓ Sénior R2 (Lif).

<u>Remarque</u>: Un accord avec les clubs de Lisle-Adam (95) et Taverny (95) permet à des jeunes filles et garçons de jouer à un niveau France (avec ces clubs du 95) tout en restant membre de leur équipe Conflanaise.

- CNO:
- ✓ U11 honneur (Lif),
- ✓ U13 honneur (Lif),
- ✓ U15 honneur (Lif) en entente avec l'USC,
- ✓ U17 honneur (Lif) en entente avec l'USC,
- ✓ Sénior R1 (Lif),
- ✓ Sénior R2 (Lif).
- ✓ Sénior « Loisir ».

<u>Remarque</u>: Cela fait depuis de nombreuses années que le CNO n'a pas eu un effectif aussi important. C'est très encourageant.

- WPM
- ✓ Pas d'équipe jeunes engagée mais 15 jeunes de 2008 à 2011 inscrits et régulièrement présents à l'entrainement,
- ✓ Sénior « Loisir ».

2.5.2. Stage U11 / U13

Ce stage est en cours d'organisation. Il se déroulera du lundi 24 au vendredi 28 avril 2023.

2.5.3. Interdépartementaux U11

Il n'y a pas encore de date ni de lieu connus pour les interdépartementaux qui, habituellement, ont lieu à la midécembre.

Hors réunion: Michel a contacté la LIF: cette compétition aura lieu le dimanche 9 avril 2023.

2.6. COMMISSION MAITRES

2.6.1. Programme 2023

Le programme est fourni en Annexe 2 de ce compte rendu.

Pour le moment, nous n'avons pas de date ni de lieu pour le Championnat Départemental.

→ Bernard propose de voir avec Porcheville.

2.6.2. Règlement

Le règlement est fourni en Annexe de ce compte rendu. L'évolution cette année concerne le système de récompenses quant au challenge individuel : des récompenses seront remises aux 10 premiers dames & messieurs, toutes catégories confondues et en tenant compte des coefficients de la table de cotation. Cette modification devrait fluidifier les compétitions Maîtres.

→ Les membres du CD valident ce changement dans le système de récompenses du challenge individuel.

2.7. COMMISSION DES OFFICIELS

2.7.1. Bilan des formations

A date, Brigitte, Virginie et Thierry ont dispensé:

- 1 formation Chronométreur (environ une 12aine de personnes);
- 1 formation Juge (environ une 30aine de personnes);
- 1 formation Starter (environ une 15aine de personnes);
- 1 formation Juge Arbitre (4 personnes).

Parmi ces personnes, plusieurs maîtres ont été formés de façon à pouvoir répondre à la demande de la FFN pour 2024 (les nageurs maîtres ne pourront plus officier et nager durant la même réunion).

Le nombre de formés est extrêmement positif. Il faudra ensuite que ces « stagiaires » puissent réaliser leur pratique lors des compétitions.

2.7.2. Amendes

Les membres du CD précisent à nouveau les amendes qui seront demandées aux clubs en cas de manquement d'officiels par rapport aux nageurs engagés (un montant de 50€ par réunion sera demandé).

Ces informations sont fournies dans le règlement Natation Course du CD (Annexe 1) et ne sont pas modifiées pour la saison 2023.

2.7.3. Premiers secours

Compte tenu de la demande récente de la FFN d'ajouter l'attestation des premiers secours aux formations des nouveaux officiels Juges, il serait intéressant d'organiser des sessions de formation Premiers Secours pour les officiels déjà formés.

Virginie et Brigitte ont demandé la présence d'une personne diplômée pour réaliser cette formation de 2h lors des formations officielles de cette année. Environ une quinzaine de personnes en avaient besoin sur la trentaine passant l'examen Juge. Elles ont pris l'initiative pour la première formation que le CD prenne en charge le montant demandé et qui revient à 30€ par personne.

- → Le paiement de cette formation de 2h, dispensée par une diplômée, pris en charge par le CD a été voté à l'unanimité par les membres du CD présents.
- → Les clubs paieront pour le recyclage de leurs éducateurs.

3. POINT FINANCIER

3.1.1. Subventions

La prochaine subvention est celle du Conseil Départemental. Ce dernier a décidé de changer les actions aidées. Une réunion devait avoir lieu pour présenter aux membres du CD, l'orientation du Conseil Départemental.

Il faudrait demander que l'identifiant soit changé : cela doit être l'adresse mail du CD et non, celle de Didier. Normalement la campagne aurait dû commencer mais Didier n'a pas les dates 2022...

 \rightarrow II faudrait se renseigner rapidement afin de ne pas rater la demande de subventions. Eric regardera fin décembre.

3.1.2. Comptes du CD

Didier a transmis un tableau des consommations à date avec une projection fin d'année pour certaines dépenses (voir Annexe 3).

- → A cette fin d'année, nous avons un déficit prévisionnel de 23 K€. Ce chiffre ne tient pas compte des licences à venir et surtout des engagements (Béatrice doit avancer sur ce sujet prochainement). En tenant compte de ces éléments nous devrions terminer à l'équilibre.
- → Didier regardera également le poste Personnel en révisant les salaires, charges en cette fin d'année compte tenu de l'arrivée de Béatrice et du départ à la retraite de Nadine et réalisera un contrôle de cohérence.
- → Didier demande à ce que les clubs lui transmettent les justificatifs de paiement concernant les formations BF-BPJEPS pour réaliser les remboursements.
- → Didier demande à ce que nous lui transmettions les justificatifs de dépenses concernant la sélection de Redon Vanessa a transmis l'ensemble des justificatifs à Béatrice ainsi que la Coupe.
- → Didier propose également de faire un inventaire des équipements et des médailles avec Linda et Béatrice afin de prévoir les prochaines commandes.

Didier rappelle enfin la somme restante sur les fonds dédiés (46 000 € au 31 décembre 2021, mises de côté lors de l'Assemblée Générale pour des actions définies) :

- 2 700 € au titre de la HOPLA CUP;
- 11 840 € au titre de l'aide aux nageurs de Haut-Niveau.
- → Concernant l'action d'aide aux nageurs de Haut-Niveau, les membres du CD proposent d'élargir l'aide dédiée et d'ouvrir un montant alloué de 400€ utilisés dans le cadre des stages. Un mail sera envoyé aux clubs concernés afin qu'ils transmettent une attestation justifiant de l'utilisation de ce montant par le nageur sur liste dans le cadre d'un ou de plusieurs stages.
- → Le solde pourra être réutilisé sur d'autres actions ce sera validé lors de la prochaine Assemblée Générale.

3.1.3. Moyens de paiements

Didier a fait une demande à la CE IDF pour avoir une Carte Bleue au CD afin de faciliter les paiements et les réservations des transports dans le cadre des sélections départementales. Cela évitera aux membres du CD d'avancer les frais.

→ Didier est actuellement sans nouvelle de la CE IDF et propose à Eric de regarder pour changer de banque. La FFN et la LIF sont en relation avec le Crédit Mutuel.

3.1.4. Défraiement des entraineurs

Ce point fait suite à la question d'un entraineur de la SNV quant au dédommagement de son implication dans le cadre des sélections du CD. Actuellement, les entraineurs qui accompagnent les sélections pour le CD sont dédommagés à hauteur de 30€ par jour. L'entraineur de la SNV estime ce montant trop faible.

Les membres du CD précisent que :

- Pour certains clubs, les entraineurs bénéficient déjà de l'intégration d'une participation financière au titre de l'encadrement des nageurs lors des compétitions et lors des stages ;
- Pour des raisons administratives et surtout de responsabilités, il semble compliqué et inenvisageable de faire un contrat spécifique pour l'encadrement des sélections.
- → Brigitte et Virginie poseront la question à la LIF lors de leur réunion de vendredi 2 décembre.

4. POINTS DIVERS

4.1.1. Formations BNSSA/BPJEPS

Suite à une demande de participation financière récente aux frais liés à la formation BNSSA d'un jeune nageur licencié dans les Yvelines, Didier pose la question si le CD doit continuer à participer aux frais de la formation BNSSA pour des jeunes Yvelinois qui se forment une saison et qui partent la saison suivante dans un autre département.

- → Les membres du CD présents votent pour l'arrêt de cette participation financière à compter du 1^{er} janvier 2023. Le CD apportera l'aide financière pour les nageurs yvelinois ayant passé le BNSSA en 2022. Pour rappel, le diplôme est fourni qu'aux 18 ans du nageur.
- → Le CD renouvelle sa participation financière aux formations BF MSN et BPJEPS.

4.1.2. Date Assemblée Générale

→ Le CD déposera une mention dans le bulletin du CD afin qu'un club se positionne pour accueillir la prochaine Assemblée Générale. La date sera choisie ultérieurement.

La séance est levée à 22h00.

5. ANNEXES

5.1. ANNEXE 1 - REGLEMENT NATATION COURSE 2023

Comité Départemental des Yvelines de Natation

45 Avenue du Général De Gaulle 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY



PROJET
Calendrier Sportif Départemental
Année 2023

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
REGLEMENTS GENERAUX ET SPORTIFS	
CALENDRIER DEPARTEMENTAL 2023	
JOURNEES QUALIFICATIVES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX AVENIRS	
JOURNEES BENJAMINS n°1	10
JOURNEES BENJAMINS n°2	11
CIRCUIT DEPARTEMENTAL	
CHAMPIONNATS DES YVELINES BENJAMINS	13
CHAMPIONNATS DES YVELINES	14
GRILLE DE TEMPS DES CHAMPIONNATS DES YVELINES 2023	15
CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX DES MAITRES	17
(Compétition comptant pour le Challenge Départemental des Maîtres)	17
COUPE INTERCLUBS BENJAMINS	18
CHAMPIONNATS « HONNEUR »	19
CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX AVENIRS	20
DEMI-FOND	26
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL D'AUTOMNE	27
TROPHEE Avenirs	
COUPE INTERCLUBS AVENIRS	30
CHALLENGE AVENIRS	31
ENF	33

REGLEMENTS GENERAUX ET SPORTIFS

1. SAISON SPORTIVE

Elle s'étale du 1er janvier au 31 décembre 2023.

2. LICENCES

Les nageurs ne peuvent participer aux compétitions que si leur club a validé et payé la licence « Compétiteur » de la FFN, licence 2022/2023 jusqu'au 31 août et licence 2023/2024 du 16 septembre au 31 décembre.

3. ENGAGEMENTS AUX EPREUVES DEPARTEMENTALES

Tous les engagements de la saison 2023 se feront via EXTRANAT. Les compétitions déléguées aux clubs seront préparées par le secrétariat administratif du CD78 NATATION sur EXTRANAT.

Une somme forfaitaire sera demandée par le CD78 à tous les clubs participant à des compétitions départementales avant le mardi 10 janvier 2023.

Les Clubs pourront éditer directement d'EXTRANAT leur bordereau financier. Le tarif des engagements sera saisi à la création de la compétition dans EXTRANAT.

Une facture récapitulative sera établie par le CD78 NATATION en fin de saison sportive 2023 comprenant également les amendes pour non présentation d'officiels et les majorations pour les forfaits non déclarés qui seront notifiés aux clubs au fil de l'eau.

4. AUTORISATIONS D'ORGANISATIONS AU CD78

Seules les compétitions inscrites dans le calendrier départemental seront prises en compte dans la base de données FFN et pourront servir de qualification aux différentes compétitions. Pour être intégrées à la base fédérale, les performances doivent être réalisées dans des compétitions qui concernent deux clubs minimums et avec 20 performances pour chacun des 2 clubs.

Les clubs peuvent faire inscrire au calendrier départemental des Meetings locaux ou départementaux : les demandes doivent être adressées au CD78 au plus tard le **15 décembre 2022** pour la période du 1^{er} janvier au 31 août et avant le 30 juin 2023 pour la période du 15 septembre au 31 décembre 2023.

Pour les demandes de déplacements, stages... les clubs devront se conformer aux règlements de la FFN.

5. ENGAGEMENTS / FORFAITS

Droits d'engagements : se référer au règlement de chaque compétition.

Tous les engagements validés sur EXTRANAT seront facturés aux clubs (sauf dans le cas où le CD78 serait amené à refuser des engagements compte tenu d'une trop longue réunion ou en cas d'une annulation de compétition).

Après la fin de période de saisie sur EXTRANAT, en cas d'oubli ou d'erreur d'engagements, à titre exceptionnel et uniquement sur demande du Président du club concerné, le CD78 pourra dans l'intérêt des nageurs rattraper des engagements. Cette procédure doit rester exceptionnelle et pourra être refusée par le CD78. En cas d'accord, les engagements concernés seront facturés avec une majoration de 5 € par engagement.

Attention, également à bien valider vos engagements avant la fin de période sur EXTRANAT sinon les engagements seront également majorés de 5 €.

Lors des compétitions pour lesquelles le programme est établi sur le bord de bassin, tout forfait non déclaré après l'édition du programme se verra pénaliser de 15 € par course individuelle et par relais.

Dans le cas où le programme est établi avant la compétition, tout forfait non déclaré au départ de la première série de la compétition se verra également pénaliser de 15 € par course individuelle et 15 € par relais.

Nous conseillons aux entraîneurs de préparer à l'avance, dans la mesure du possible, la feuille de forfait disponible sur le site du CD78 Natation et éventuellement nous l'adresser par courriel au plus tard le vendredi précédent la compétition avant midi.

Afin que les compétitions se déroulent dans les meilleures conditions, le CD78 demande aux clubs de l'informer des forfaits aux différentes épreuves, dès qu'ils en ont connaissance.

6. TRANSMISSION DES RESULTATS

Les clubs organisateurs et/ou gestionnaires de compétitions déléguées et les organisateurs de meetings devront :

- Faire remonter les résultats sur le site de la FFN, idéalement le dimanche soir et au plus tard avant le lundi soir minuit.
- Envoyer par e-mail, le plus rapidement possible (et idéalement le soir de la compétition) les fichiers FFNex, PCE et PDF des résultats ainsi que la fiche de jury remplie sur Extranat Pocket, à l'adresse e-mail cdy.ffn@wanadoo.fr

Les clubs et/ou gestionnaires de compétitions déléguées et les organisateurs de meetings sont responsables des résultats et des éventuelles modifications à saisir post-compétition en liaison avec le service concerné de la FFN. Il est conseillé de faire une sauvegarde de la base EXTRANAT à chaque fin de compétition afin d'effectuer les éventuelles modifications sur n'importe quel PC.

7. HOMOLOGATION DES RECORDS ET MEILLEURES PERFORMANCES DES YVELINES (MPY et RDY) Y COMPRIS LES MAITRES

Le CD78 a décidé de laisser gérer directement les MPY de 12 à 18 ans, les RDY TC et les MPY et RDY individuelles et MPY des relais des Maîtres par l'application ExtraNat.

Comme la FFN ne gère plus les temps de passage si une performance est battue avec un temps de passage merci de nous le signaler.

Enfin, les catégories, 9 ans et moins, 10 et 11 ans n'étant pas gérées sur le site FFN, nous continuerons la gestion des MPY via EXCEL.

9. OFFICIELS

Pour toutes les compétitions organisées par le CD78, les clubs engagés devront présenter :

<u>Pour les compétitions individuelles</u>: un officiel pour 4 nageurs présents le jour de la compétition et 2 officiels à partir de 8 nageurs.

Pour les compétitions par équipe : 1 officiel obligatoire de 1 à 3 équipes présentes ; 2 officiels de 4 à 6 équipes présentes ; 3 officiels pour 7 équipes présentes et plus.

Les clubs non ou insuffisamment représentés dans le jury devront s'acquitter d'une amende forfaitaire de 50 € par réunion.

Pour éviter tout risque d'officiel non licencié, les clubs sont encouragés à inscrire leurs officiels sur extranat avant la compétition. Les feuilles de jury devront être saisies sur ExtraNat Pocket et envoyées au CD78 sous forme d'un fichier PDF en même temps que les résultats de la compétition.

10. MEETINGS EN YVELINES

- 4ème Rencontre des Maîtres de l'AO TRAPPES : 7 janvier 2023
- Meeting des Maîtres de la Vallée à Chevreuse : 21 janvier 2023
- Meeting de Saint-Germain en Laye : du 3 au 5 février 2023
- Meeting du Confluent de l'US Conflans-Sainte-Honorine :
- 4ème Meeting Espoirs Claude GENOT de la Vallée à Chevreuse : 1er et 2 avril 2023
- 7ème Meeting des Maîtres du CN. Poissy : 20 et 21 mai 2023
- Meeting Espoirs de la SN. Versailles : 3 et 4 juin 2023
- Meeting de Rambouillet :
- Meeting de l'Aquanat Vallée de Chevreuse :

11. PROCEDURES DE DEPART

Application des règles de la FFN, à savoir un seul départ pour les compétitions individuelles (excepté pour les compétitions dédiées aux Avenirs et les compétitions par équipe pour lesquelles deux départs sont autorisées). Les relais nagés lors de compétitions « individuelles » sont considérés comme épreuves individuelles (exemple : Championnats des Yvelines).

A contrario, les relais nagés dans les épreuves par équipe (Coupe Interclubs Avenirs et Benjamins) sont considérés comme des épreuves par équipe.

12. RECOMPENSES

Dans certaines compétitions que nous ne pouvons définir par avance, en plus des médailles, des lots seront remis à certains nageurs accédant au podium et/ou aux nageurs ayant réalisé la meilleure performance à la table de cotation. Ces lots ainsi que les médailles, coupes, ..., ne seront remis au récipiendaire que s'il est présent au moment de la remise y compris les récompenses à la meilleure performance à la table de cotation où le nageur devra être présent à la fin de la compétition.

Les bons d'achat distribués lors des Championnats des Yvelines devront impérativement être utilisés sur le stand le jour de la compétition. Aucune dérogation à ce principe ne sera accordée.

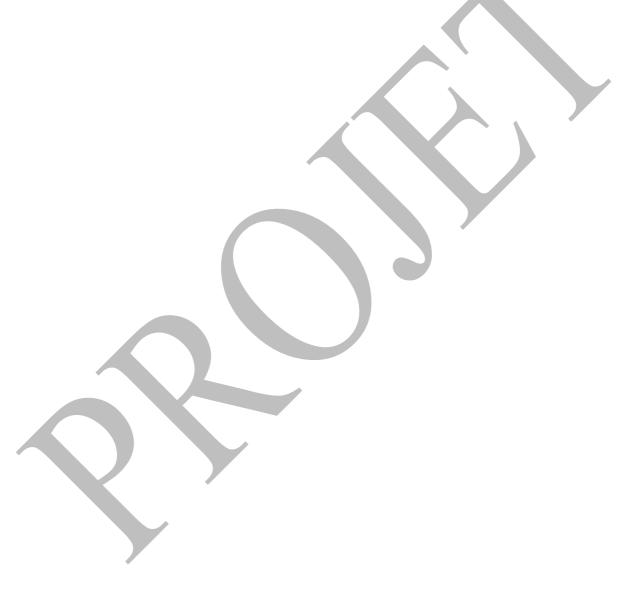
13. CATEGORIES

Avenirs	Filles 2012 et après	Garçons 2011 et après
Benjamins	Filles 2010-2011	Garçons 2009-2010
Juniors	Filles 2006-2009	Garçons 2005-2008
Seniors	Filles 2005 et avant	Garçons 2004 et avant

14. COMBINAISONS

Pour toutes les compétitions organisées par le CD78, les nageurs devront respecter le règlement fédéral. Nous invitons les nageurs à se renseigner sur le site de la FFN et, en cas de doute, de demander confirmation en interne dans leur club respectif.

NB: Les combinaisons sont interdites pour les catégories avenirs et benjamins.



CALENDRIER DEPARTEMENTAL 2023

Dates	Compétitions	Catégories	Bassin	Engagements sur Extranat
	Meeting du Confluent de l'USC	Benjamins et +	CONFLANS	Voir organisateur
07/01/2023	Meeting des Maîtres de l'AOT	Maîtres	TRAPPES	Voir organisateur
21/01/2023	Meeting des Maîtres de l'ANV	Maîtres	CHEVREUSE	Voir organisateur
22/01/2023	Coupe régionale des départements Benjamins et Juniors	Benjamins et Juniors	25 m	Sélection départementale
28 – 29/01/2023	Circuit départemental 1	Avenirs 3 et +	VERSAILLES/Montbauron ?	Au plus tard le 25/01/2023
03 - 04 - 05/02/2023	Meeting National de Saint Germain en Laye		SAINT-GERMAIN EN LAYE	Voir Organisateur
11 ou 12/02/2023	Journées de Qualification Championnats Départementaux Avenir 1	Avenirs		Au plus tard le 08/02/23
18-19/02/2023	Journées Benjamins 1	Benjamins	25 m	Au plus tard le 15/02/2023
	VACANCES SCOLAIRES du 18/02	/2023 au 06/03/2023		
18-19/03/2023	Journée Benjamins J2	Benjamins	25 m	Au plus tard le 15/03/2023
25 ou 26/03/2023	Journées de Qualification Championnats Départementaux Avenir 2	Avenirs	25m	Au plus tard le 22/03/2023
01-02/04/2023	Meeting Espoirs Claude GENOT	Avenirs et Benjamins	CHEVREUSE	Voir organisateur
08-09/04/2023	Circuit départemental 2	Avenirs 3 et +	25m	Au plus tard le 05/04/2023
15-16/04/2023	Championnats départementaux Benjamins	Benjamins	?	Au plus tard le 12/04/2023
	VACANCES SCOLAIRES du 22/04	/2023 au 09/05/2023		
13-14/05/2023	Championnats des Yvelines	Avenirs 3 et +	25 m A confirmer	Au plus tard le 10/05/2023
20-21/05/2023	Meeting des Maîtres du CNPy	Maîtres	POISSY (50m)	Voir organisateur
27-28/05/2023	Interclubs Benjamins	Benjamins	25 m	Au plus tard le 24/05/2023
27 ou 28 ou 29/05/2023	Journées de Qualification Championnats Départementaux Avenir 3	Avenirs	25m	Au plus tard le 24/05/203
	Championnats départementaux des Maîtres	Maîtres		Au plus tard le
02-03/06/2023	Meeting de Versailles	Avenirs, Benjamins	VERSAILLES	Voir organisateur
10-11/06/2023	Coupe lle de France des Départements	Benjamins	25 m	Organisateur LIF
10-11/06/2023	Finale circuit départemental	Benjamins et +	25 m	Au plus tard le

/ Championnats « Honneur »			07/06/2023
Championnats Départementaux Avenirs	Avenirs	VERSAILLES/Montbauron	Au plus tard le 12/06/2023
Actions départementales « honneurs »			
VACANCES SCOLAIRES du 10 ju	illet au 1 ^{er} septembre	2	
e compétition natation course ne peut être organi	sée sur extranat entre	e le 1 ^{er} et le 15 septembre	
Trophée Avenirs	Avenirs	25m	Au plus tard lo 11/10/2023
VACANCES SCOLA	IRES du		
Interclubs TC	Avenirs à Maîtres	25 m	Voir organisate
Demi-fond			08/11/2023
Action Départementale Catégorie Avenir	Avenirs		
Championnat départemental automne	Avenirs 3 et +	25m	Au plus tard l 22/11/2023
Meeting de Chevreuse		CHEVREUSE	Voir organisate
Interclubs Avenirs	Avenirs	25 m	Au plus tard l 13/12/2023
Finale Coupe de France des Départements	Benjamins	50m	Sélection départementa
	Championnats Départementaux Avenirs Actions départementales « honneurs » VACANCES SCOLAIRES du 10 ju e compétition natation course ne peut être organi Trophée Avenirs VACANCES SCOLA Interclubs TC Demi-fond Action Départementale Catégorie Avenir Championnat départemental automne Meeting de Chevreuse Interclubs Avenirs	Championnats Départementaux Avenirs Actions départementales « honneurs » VACANCES SCOLAIRES du 10 juillet au 1er septembre et compétition natation course ne peut être organisée sur extranat entre la compétition natation course ne peut être organisée sur extranat entre la vacances scolaires du Interclubs TC Avenirs à Maîtres Demi-fond Action Départementale Catégorie Avenir Championnat départemental automne Avenirs 3 et + Meeting de Chevreuse Interclubs Avenirs Avenirs	Championnats Départementaux Avenirs Avenirs VERSAILLES/Montbauron Actions départementales « honneurs » VACANCES SCOLAIRES du 10 juillet au 1er septembre e compétition natation course ne peut être organisée sur extranat entre le 1er et le 15 septembre Trophée Avenirs Avenirs 25m VACANCES SCOLAIRES du Interclubs TC Avenirs à Maîtres 25 m Demi-fond Action Départementale Catégorie Avenir Avenirs Championnat départemental automne Avenirs 3 et + 25 m Meeting de Chevreuse Interclubs Avenirs Avenirs 25 m

COUPE DES DEPARTEMENTS BENJAMINS ET JUNIORS Compétition d'animation par Département organisée par la LIF

DATE: Le 22/01/2023

LIEUX:

CATEGORIES: Benjamins et Juniors

1 équipe Filles composée de 4 Benjamins et 4 Juniors et 1 équipe Garçons composée de 4 benjamins et 4 Juniors

PROGRAMME:

1ère réunion : Relais 4X50 DOS D/M – 100 PAP D/M Benjamins – 200 PAP D/M Juniors – 100 BRA D/M benjamins – 200 BRA D/M Juniors

Relais 4X50 4N D/M

2ème réunion : Relais 4X50 PAP D/M - 100 DOS D/M Benjamins - 200 DOS D/M Juniors - 100 NL D/M Benjamins - 200 NL D/M Juniors -

Relais 4X BRA D/M

REGLEMENT SPORTIF:

100 pap, 100 dos, 100 brasse, 100 NL pour les Benjamins 200 pap, 200 dos, 200 brasse, 200 NL pour les Juniors Les séries seront nagées par catégories

Les relais sont nagés 2 fois et seront composés par catégorie.

Chaque nageur doit faire obligatoirement 2 nages et les 4 relais. Exemple ; par équipe, 2 Benjamines Filles au 100 papillon et 2 Juniors Filles au 200 papillon.

ENGAGEMENTS

Les engagements sont à faire sur extranat.fr.

SELECTION:

La présélection paraîtra dans le bulletin d'information du mardi 3 janvier.

La sélection se fera sur la base des rankings tous bassins en prenant les performances de la base fédérale jusqu'au 22 décembre 2022

ENCADREMENT:

L'encadrement sera composé de 4 entraîneurs maximum.

Entraîneurs: à désigner

Le CD78 devra présenter 4 officiels dont 1 juge arbitre

EQUIPEMENT:

Les nageurs de la sélection se verront remettre un équipement (à définir) aux couleurs du CD78 Les officiels recevront un polo de couleur blanche avec le logo du CD78

JOURNEES QUALIFICATIVES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX AVENIRS

DATES: 11 ou 12/02/2023 25 ou 26/03/2023 27 ou 28 ou 29/05/2023

LIEU: 2 ou 3 poules géographiques sur chaque date

CATEGORIES: Filles 2012 - Filles 2013 et après - Garçons 2011 - Garçons 2012 - Garçons 2013 et après

Qualificatif à la finale des Championnats Départementaux Avenirs des 17 et 18/06/2023

PROGRAMME:

<u>1ère journée</u>: 50 DOS – 50 BRA – 50 NL pour les 2013 et + jeunes – 100 NL pour les 2012 G– 200 NL pour les 2012 F et 2011 G - relais 4x25m NL

<u>2^{ème} journée</u>: 50 NL pour les 2013 et + jeunes – 100 NL pour les 2012 G – 200 NL pour les 2012 F et 2011 G – 50 PAP – 50 DOS – 100 4N

3 ème journée : 50 PAP - 50 BRA - 100 4N - relais 4x25m NL

ENGAGEMENTS:

1^{er} plot : Les engagements devront être saisis sur EXTRANAT du 01 au 08/02/2023
 2^{ème} plot : Les engagements devront être saisis sur EXTRANAT du 15/03 au 22/03/2023
 3^{ème} plot : Les engagements devront être saisis sur EXTRANAT du 17 au 24/05/2023

temps d'engagements libres. temps d'engagements libres. temps d'engagements libres.

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve individuelle nagée et 5.60 € par relais nagé. 1 € par épreuve individuelle nagée et 2 € par relais nagé pour les clubs 100% licences. Gratuité pour les clubs organisateurs.

Les nageurs sont autorisés à s'engager sur 3 épreuves individuelles maximum par plot.

RECOMPENSES: (offertes par le CD78 NATATION)

Pour chaque catégorie, médailles aux 3 premiers de chaque course.

Pour la qualification aux championnats départementaux avenirs :

- Seront prises en compte les performances des journées avenirs :
- Pour les filles et garçons 2013 et + jeunes : à l'addition des performances sur 50 PAP, 50 DOS, 50 BRA, 50 NL et 100 4N
- Pour les garçons 2012 : à l'addition des performances sur 50 PAP, 50 DOS, 50 BRA, 100 NL et 100 4N
- Pour les filles 2012 et les garçons 2011, à l'addition des performances sur 50 PAP, 50 DOS, 50 BRA, 200 NL et 100 4N

JOURNEES BENJAMINS n°1

DATES: 18-19/02/2023

LIEUX:

CATEGORIES: FILLES 2010 et 2011 - GARCONS 2009 et 2010

PROGRAMME:

Samedi: relais 4x50m NL Mixte

Les nageurs des équipes incomplètes seront regroupés entre club et en cas de nageur manquant, un nageur nagera plusieurs fois dans son équipe de manière à ce que tous les nageurs présents puissent participer

relais 8x50m NL Mixte - finale du relais 8x50m NL Mixte

Les relais 8x50m seront composés en regroupant l'équipe classée première et l'équipe classée dernière du 4x50m, l'équipe deuxième et l'équipe avant dernière et ainsi de suite. En cas de nombre impair d'équipe, tous les nageurs de l'équipe qui se retrouvera à 4 nageront deux fois dans le 8x50m de manière à ce que tout le monde participe

relais 8x50m 4N Mixte (1 nageur en dos, 1 nageur en 4N, 2 nageurs en Bra, 2 nageurs en Pap et 2 nageurs en Crawl, l'équipe répartit les nages entre eux en autonomie)— finale du relais 8x50m 4N Mixte

La composition des équipes est identique au 8x50m NL Mixte

Dimanche:

Les équipes seront composées de manière à faire 2 séries. Le nombre de nageur par équipe dépendra donc du nombre d'engagés et du nombre de ligne dans la piscine. Idéalement 1ère série avec les filles 2011 et garçons 2009 et 2ème série avec les filles 2010 et garçons 2010.

relais 15' Crawl mixte relais 15' Brasse mixte relais 15' Papillon mixte

Les équipes décident en autonomie de l'ordre de passage des nageurs mais celui-ci ne peut plus être modifié une fois le premier passage effectué.

Le classement des équipes sera effectué à l'addition des distances parcourues sur les 3 relais.

ENGAGEMENTS:

Pour le samedi : les engagements du 4x50m NL mixte devront être saisis sur **EXTRANAT du 08 au 15/02/2023** temps d'engagements libres. Les nageurs des équipes incomplètes seront envoyés par mail sur fichier excel avec NOM, Prénom et année de naissance

pour le dimanche : sur fichier excel par mail avec NOM, Prénom et année de naissance

CLASSEMENTS et RECOMPENSES:

Les 3 premiers relais du 4x50m NL Mixte Le relais vainqueur du relais 8x50m NL Mixte Le relais vainqueur du relais 8x50m 4N mixte L'équipe victorieuse à l'addition des 3 relais 15 minutes

Droits d'engagements : 6 € / nageur / journée.

JOURNEES BENJAMINS n°2

DATES: 18-19/03/2023

LIEUX:

CATEGORIES: FILLES 2010 et 2011 - GARCONS 2009 et 2010

PROGRAMME:

Samedi: 200 4N (avec coulée > 10m au départ et > 7,5m à chaque virage)

100 NL (avec coulée > 10m au départ et aux virages) relais 4x25m Pap mixte (avec coulée > 10m au départ)

Dimanche: séries relais 4x25m NL mixte (avec coulée > 10m au départ)

Australienne par sexe et année d'âge en largeur sur des ondulations sur le ventre sous l'eau puis battements en surface

Demi-finale du relais 4x25m NL mixte (avec coulée > 10m au départ)
Finale du relais 4x25m NL mixte (avec coulée > 10m au départ)

relais 4x25m Bra mixte (avec coulée > 10m au départ)

Australienne par sexe et année d'âge en largeur sur des ondulations sur le dos sous l'eau puis battements en surface

Demi-finale du relais 4x25m Bra mixte (avec coulée > 10m au départ) Finale du relais 4x25m Bra mixte (avec coulée > 10m au départ)

ENGAGEMENTS:

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 08 au 15/03/2023** temps d'engagements libres sur 200 4N, 100 NL et relais 4x25 Pap, 4x25 NL et 4x25 Bra

CLASSEMENTS et RECOMPENSES:

Sur 200 4N et 100 NL: médailles au 3 premiers de chaque catégorie (seuls les nageurs ayant respecté les coulées sont récompensés)

Sur les relais 4x25m Pap mixte, 4x25m NL mixte et 4x25m Bra mixte : les 3 premiers relais seront récompensés (seuls les relais ayant respecté les coulées sont récompensés)

Austaliennes : les 3 premières dames et messieurs par années d'âge sont récompensés

Droits d'engagements : 6€ / nageur / journée.

CIRCUIT DEPARTEMENTAL

DATES: le 28 et 29/01/2023 les 08 et 09/04/2023

LIEUX: VERSAILLES/MONTBAURON OP: 18h00 à 22h15 le 28/01/2023

A préciser le 29/01/2023 Sartrouville (50m) à confirmer le 08/04/2023 Sartrouville (50m) à confirmer le 09/04/2023

CATEGORIES: BENJAMINS et plus

PROGRAMME:

Samedi 28/01/2023: 50 PAP D/M - 50 DOS D/M - 200 BR D/M - 200 NL D/M -100 PAP D/M - 100 DOS D/M - 400 NL D/M

Dimanche 29/01/2023: 50 BRA D/M - 50 NL D/M - 200 PAP D/M - 200 DOS D/M - 100 BR D/M - 100 NL D/M - 200 4N D/M

Samedi 8/04/2023 : 800 NL D/M - 50 BRA D/M - 50 NL D/M - 200 PAP D/M - 200 DOS D/M - 100 BRA D/M - 100 NL D/M - 200 4N

D/M

Dimanche 9/04/2023: 1500 NL D/M - 50 PAP D/M - 50 DOS D/M - 200 BRA D/M - 200 NL D/M - 100 PAP D/M - 100 DOS D/M - 400 NL

D/M - 400 4N D/M

Les demandes de nageurs ayant besoin d'une qualification au niveau régional sur des épreuves non proposées seront étudiées. Prendre contact en amont avec le CD78

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

Tous les nageurs Juniors/Seniors peuvent participer quel que soit le niveau sachant que certains nageurs sont déjà qualifiés pour le niveau supérieur via leur appartenance aux Séries A et B de la LIF.

ENGAGEMENTS:

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 18/01 au 25/01/2023** Temps d'engagements libres.

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 30/03 au 05/04/2023** Temps d'engagements libres.

6 engagements maximum sur le week-end.

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve.

CLASSEMENTS:

- 4 Trophées de spécialité : 50 + 100 + 200 DOS, BRASSE, PAPILLON ou CRAWL
- 1 trophée 4N : 50 PAP, 50 DOS, 50 BRA, 50 NL + 200 4N
- 1 trophée sprinter : à l'addition des 4 meilleures cotations parmi les épreuves de 50m et 100m

Récompenses aux 3 premiers toutes catégories de chaque trophée

Ces récompenses seront idéalement remises en fin de compétition mais sous réserve de la faisabilité technique avec extranat, elles seront sinon remises à la compétition suivante regroupant les nageurs concernés.

CHAMPIONNATS DES YVELINES BENJAMINS

DATES: Les 15 et 16 avril 2023

LIEU: Rambouillet (25m) - confirmer

CATEGORIES: Benjamins (Filles 12-13 ans et Garçons 13-14 ans)

PROGRAMME:

<u>1ère réunion</u>: 800 NL - 50 PAP - 100 DOS - 200 BR - 200 PAP - 100 NL - 50 DOS - 400 4N

2ème réunion : 50 NL - 100 BR - 200 NL - 200 DOS - 100 PAP - 50 BR - 400 NL

3^{ème} réunion : 200 4N - 1500 NL

Finales : 50 PAP – 100 DOS – 50 BRA – 100 NL – 50 DOS – 100 PAP – 50 NL – 100 BRA

Relais 4 x 50 NL D/M

QUALIFICATIONS:

Tous les Benjamins sans conditions d'accès.

ENGAGEMENTS:

Un nageur pourra s'engager sur 5 épreuves individuelles.

Les engagements devront être saisis sur EXTRANAT du 05 au 12/04/2023

Droits d'engagements Yvelines : 3.20 € par épreuve individuelle et 6.50 € par relais.

RECOMPENSES:

Les 3 premiers de chaque épreuve recevront une médaille. Les nageurs des 3 premiers relais 4 x 50 m NL recevront une médaille.

CHAMPIONNATS DES YVELINES

DATES: 13 et 14/05/2023

Cette date est une date réservée pour les catégories concernées.

Les nageurs ne peuvent pas participer à une autre compétition à cette date (sauf sélection internationale ou France N2)

LIEU:

<u>CATEGORIES</u>: Avenirs 3 & Benjamins (Filles 11-13 ans et Garçons 12-14 ans) / Juniors 1 (Filles 14-15 ans et Garçons 15-16 ans) / Juniors 2 (Filles 16-17 ans et Garçons 17-18 ans) / Seniors (Filles 18 ans et + et Garçons 19 ans et +)

PROGRAMME:

1ère réunion : 50 NL D/M - 50 BR M/D - 400 4N D/M - 100 DOS D/M -- 100 PAP D/M - 800 NL D

<u>2ème réunion</u>: 200 PAP D/M – 200 DOS M/D – 1500 NL M

Finales A par catégorie : 50 NL D/M-50 BR M/D - 100 DOS D/M -- 100 PAP D/M

Relais 4 X 50 NL D/M

3ème réunion : 50 PAP M/D - 50 DOS D/M - 400 NL D/M - 200 4N D/M- 100 BR D/M - 100 NL D/M

4ème réunion : 200 BR D/M - 200 NL D/M

Finales A par catégorie: 50 PAP D/M-50 DOS M/D-100 BR D/M -- 100 NL D/M

Relais 4 x 50 4N D/M.

QUALIFICATIONS:

Les nageurs de séries A et B de la LIF peuvent s'engager sans condition.

Les autres devront avoir réalisé les temps de la grille au cours de la saison 2022 ou 2023

Pour les Avenirs 3 : les 15 premiers et les 15 premières à fin avril du classement qualificatif aux championnats départementaux avenirs (voir règlement de cette compétition) sont autorisés à s'engager sur les épreuves de leur choix

ENGAGEMENTS:

Un nageur pourra s'engager officiellement sur 5 épreuves + les relais.

Une seule équipe de relais par club par type de relais et par catégorie.

Les engagements devront être saisis sur EXTRANAT du 03 au 10/05/2023

Concernant les relais 4 x 50 m NL et 4 x 50 m 4 Nages, les surclassements sont autorisés à condition qu'il reste au moins un nageur de la catégorie concernée.

Un nageur ne peut nager un type de relais que dans une seule catégorie.

Droits d'engagements Yvelines : 3.20 € par épreuve individuelle et 6.50 € par relais.

RECOMPENSES:

Le vainqueur du classement de chaque épreuve individuelle des catégories ci-dessus se verra décerner le titre de « Champion des Yvelines » Les 3 premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie recevront une médaille.

Les nageurs des 3 premiers relais 4 x 50 m NL et 4 x 50 m 4 Nages des catégories ci-dessus recevront une médaille.

Une récompense sera attribuée au meilleur total de points sur 4 épreuves à la table de cotation DAMES et MESSIEURS par catégorie (Avenirs 3 et Benjamins séparés).

CLASSEMENT CLUB:

A l'issue des championnats, il sera effectué un classement « club » toutes catégories en prenant la meilleure performance de chaque nageur à laquelle seront rajoutés les points des relais. Le Vainqueur se verra attribuer la réplique d'un Trophée qui sera remis en jeu chaque saison. Sur ce trophée il sera gravé une plaque avec le sigle du club vainqueur du classement par équipe des Championnats des Yvelines Le Trophée est définitivement acquis au club l'ayant remporté trois fois.

GRILLE DE TEMPS DES CHAMPIONNATS DES YVELINES 2023

MESSIEURS	50 m NL	100 m NL	200 m NL	400 m NL	1.500 m NL	50 m DOS	100 m DOS	200 m DOS	50 m BRASSE	100 m BRASSE	200 m BRASSE	50 m PAP.	100 m PAP.	200 m PAP.	100 m 4 N.	200 m 4 N.	400 m 4 N.
Seniors	28′′10	1′01″90	'2'17''00	4′51″00	19'13''00	32"70	1′10″40	2′34″00	35"80	1′18″10	2′49′′50	30"60	1′08′′20	0	1′11″10	2′35″50	5′31′′00
20 ans	28′′70	1′03″30	2'20''50	4'58''00	19'40''00	33"40	1′12″00	2′37″50	36"60	1′19″90	2′53′′00	31"30	1′09′′80	2′34′′90	1′12″80	2′39′′00	5′38′′00
19 ans	28′′80	1′03″60	2′21′′00	4'59''00	19'45''00	33"60	1′12″30	2′38″00	36"70	1′20″20	2′54′′00	31"40	1′10′′10	2′35″50	1′13″10	2′39′′50	5′40′′00
18 ans	29′′10	1′04′′20	2′22′′00	5′02″00	19'56''00	33"90	1′13″00	2′39″50	37"10	1′21″00	'2'55"50	31"70	1′10″70	2′37′′00	1′13″70	2′41′′00	5′43′′00
17 ans	29′′50	1′05″10	2′24′′00	5′06′′00	20′12′′00	34"30	1′14′′00	2'41"50	37"60	1′22″10	2′58′′00	32"10	1′11″70	2′39′′50	1′14′′70	2′43′′00	5′48′′00
16 ans	29′′70	1′05″60	2'25''50	5′09′′00	20'22''00	34"60	1′14″50	2'43"'00	37"90	1′22″70	2′59′′50	32′′40	1′12″20	2′40′′50	1′15″30	2'44''50	5′50′′00
15 ans	30′′20	1′06′′70	2′27″50	5'14"00	20'42''00	35"20	1′15″80	2'45"50	38"50	'1'24''10	3′02′′50	32′′90	1′13″40	2′43′′00	1'16"60	'2'47''00	5'56''00
14 ans	33"00	1′13′′00	2'40"00	5′34′′00	22'20''00	40′′00	1'24"00	3'00''00	43"00	1′33′′00	3′20′′00	40′′00	1′25′′00	3′10′′00	1′25′′00	3′05″00	6'20"00
13 ans	34′′50	1'15"50	2'47''50	5'44"50	22'55''00	41"00	1'26"50	3'06"50	44''50	1′35″50	3′27″50	42"00	1'29''50	3′20′′00	1′27″50	3'09''50	6′34″00
12 ans	36′′00	1'18''00	2'55"00	5'55''00	23′30″00	42''00	1'28''50	3′12″50	45"50	1′38″50	3′35″00	44''00	1′34′′00	3′30′′00	1′30′′00	3′13″50	6'48''00

	50 m NL	100 m NL	200 m NL	400 m NL	800 m NL	50 m DOS	100 m DOS	200 m DOS	50 m BRASSE	100 m BRASSE	200 m BRASSE	50 m PAP.	100 m PAP.	200 m PAP.	100 m 4 N.	200 m 4 N.	400 m 4 N.
Seniors	32"10	1'09"90	2′32″50	5′19″00	10′56″00	37"10	1'19"60	2'50"50	40"90	1′28″90	3′10″50	34 "30	1'16"90	2′49′′00	1′21″20	2'54''00	6′07′′00
20 ans	32′′80	1'11"50	2'36''00	5′26″00	11′11″00	38"00	1′21″40	2′54″50	41"90	1′31″00	3′15′00	35″10	1'18"70	2'53'00	1′23″10	2′58′00	6′15′′00
19 ans	33"00	1'11"80	2'36''50	5′27′00	11′14′′00	38"10	1′21″70	2′55″00	42"00	1′31″30	3′15″50	35"20	1'19"00	2′54′′00	1′23″40	2'58''50	6′16′00
18 ans	33"30	1′12″40	2'38''00	5′30″00	11'20''00	38"50	1′22″50	2′57″00	42"40	1′32″20	3′17″20	35"60	1'19"70	2'55"50	1′24″20	3′00′′20	6'20''00
17 ans	33"70	1′13″40	2'40''00	5′35″00	11'29''00	39"00	1′23″60	2'59"00	43"00	1′33″40	3′20′′00	36"00	1′20″80	2′57″50	1′25″30	3′03′′00	6'25"00
16 ans	34"00	1′14″00	2'41''50	5′38″00	11'35"'00	39"30	1′24″20	3′00″50	43"30	1'34"20	3′21″50	36"30	1′21″40	2'59''00	1′25″70	'3'04''00	6'28''00
15 ans	34"50	1′15″20	2'44''00	5′43″00	11'46''00	39"90	1'25"60	3′03″50	44'00	1'35"70	3′25′′00	36"90	1′22″80	3′02′′00	1′27″20	3′07′′50	6′35′′00
14 ans	35"10	1'16"50	2'47''00	5'49''00	11'58''00	40"60	1′27″00	3′06″50	44"80	1′37″30	3′28″50	37"50	1′24″10	'3'05''00	1′28″60	3′10′′50	6'41''00
13 ans	37"00	1′20′′00	3′00′′00	6'05''00	12′30′′00	43"50	1′30″00	3′20″00	46"50	1′42′00	3′50′′00	41"50	1′38″00	3'45''00	1′32″00	3′16″50	6'54''00
12 ans	38''50	1′23″00	3′07″50	6′17″50	12′52″50	45"00	1′33″00	3′27″50	48"00	1'45"00	3′57′′50	43"00	1'41"00	3′52″50	1′35″00	3′23′′00	7'05"50
11 ans	40′′00	1'26"00	3′15″00	6′30″00	13′15″00	46"50	1'36"00	3′35″00	49′′50	1′48′00	4'05''00	44''50	1'44"00	4′00′′00	1′38′′00	3′30′′00	7'15''00

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX DES MAITRES (Compétition comptant pour le Challenge Départemental des Maîtres)

	(competition comptant pour le chanenge Departementa
DATE:	
<u>LIEU</u> :	

EPREUVES INDIVIDUELLES

C1	de 25 à 29 ans (1998/1994)	C8	de 60 à 64 ans (1963/1959)
C2	de 30 à 34 ans (1993/1989)	C9	de 65 à 69 ans (1958/1954)
C3	de 35 à 39 ans (1988/1984)	C10	de 70 à 74 ans (1953/1949)
C4	de 40 à 44 ans (1983/1979)	C11	de 75 à 79 ans (1948/1944)
C5	de 45 à 49 ans (1978/1974)	C12	de 80 à 84 ans (1943/1939)
C6	de 50 à 54 ans (1973/1969)	C13	de 85 à 89 ans (1938/1934)
C7	de 55 à 59 ans (1968/1964)	C14	de 90 à 94 ans (1933/1929)
		C15	95 ans et plus (1928 et avant)

RELAIS

R1	de 119 ans et moins	R5	de 240 à 279 ans
R2	de 120 à 159 ans	R6	de 280 à 319 ans
R3	de 160 à 199 ans	R7	de 320 à 359 ans
R4	de 200 à 239 ans	R8	de 360 ans et plus

Programme:

CATEGORIES:

1ère Réunion Relais 4 x 50 NL (Dames-Messieurs-Mixte) 50 BR - 100 NL - 50 PAP - è

200 4 N - 100 DOS - 200 BR - 200 PAP.

<u>2ème Réunion</u> Relais 4 x 50 4 N (Dames-Messieurs-Mixte) 50 NL – 100 BR – 50 DOS –

100 PAP - 200 NL - 100 4 N - 200 DOS.

Epreuve non Officielle: Relais 50 NL MIXTE

REGLEMENT:

Conforme aux règlements de la FINA et de la FFN.

Aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

ENGAGEMENTS:

Chaque nageur pourra participer officiellement à 5 épreuves individuelles et à chacun des relais.

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du.....**

Aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves

Concernant le relais 10 X 50 m NL, il est décidé que cette épreuve deviendrait une épreuve conviviale permettant à chacun (savoir nager 50 m) de participer. Tout licencié présent le dimanche et souhaitant nager ce relais déposera dans une urne sur papier son nom et prénom. Les équipes seront tirées au sort en respectant la mixité du relais (5 dames et 5 messieurs).

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve individuelle et 5.60 € par relais.

RECOMPENSES:

Les 10 premières nageuses et les 10 premiers messieurs, toutes catégories confondues et en tenant compte des coefficients de la table de cotation se verront remettre une médaille.

Les nageurs des premiers relais de chaque catégorie recevront une médaille.

CLASSEMENT CLUB:

A l'issue des championnats, il sera établi un classement « club » sur la base de l'addition des points obtenus à la table de cotation fédérale par la meilleure performance de chaque nageur lors des épreuves individuelles + points du meilleur relais NL dames, messieurs et mixte et du meilleur relais 4N dames, messieurs et mixte.

Un classement mixte Toutes Catégories sera établi.

Des trophées récompenseront les 5 premiers clubs de ce classement.

COUPE INTERCLUBS BENJAMINS

DATES: 27-28/05/2023

LIEUX:

CATEGORIES: Filles 2010-2011 - Garçons 2009-2010

PROGRAMME:

1ère réunion :

Samedi 27/05/2023 4 X (100 4N) – Course des Remplaçants sur 100 m- 100 NL – 100 DOS

 $\underline{\mathbf{2}^{\mathsf{ème}}\ \mathsf{r\'eunion}}$:

Dimanche 28/05/2023 4 X 200 NL – 100 BR – 100 PAP

En fonction des piscines mises à disposition, le CD78 se réserve le droit d'inverser les deux réunions

REGLEMENT:

4 nageurs par équipe au maximum. Des équipes mixtes et des ententes pourront être engagées dans une compétition à part.

Aucun engagement sur place ; les ententes devront être déclarées au secrétariat du CD78 au plus tard à la date limite des engagements sur Extranat.

Pour être classé, chaque nageur participera obligatoirement à 2 épreuves individuelles et aux 2 relais.

Toutes les épreuves individuelles doivent être obligatoirement nagées deux fois.

A l'issue de la première épreuve aucun changement ou remplacement de nageurs possible même en cas de blessure.

Remplaçants: 1 par équipe engagée sur une épreuve du programme.

ENGAGEMENTS:

Seules les équipes non qualifiées à la poule régionale peuvent participer à cette compétition.

Les engagements devront être saisis sur EXTRANAT du 17 au 24/05/2023

Les Ententes devront être engagées sur fichier excel au secrétariat au plus tard le 24/05/2023

Droits d'engagement : 40 € par équipe engagée ; chaque club des ententes sera facturé en fonction du nombre de nageurs engagés.

CLASSEMENT:

Il se fera par addition des points obtenus à la table de cotation FFN. Les points des relais ne sont pas doublés. En cas d'égalité, les points du relais 4N départageront les équipes.

RECOMPENSES:

Les nageurs des 3 premières équipes DAMES et MESSIEURS recevront une médaille y compris le remplaçant de l'équipe.

Les nageurs de la première équipe mixte recevront une médaille.

Les nageurs de la meilleure entente recevront une récompense.

CHAMPIONNATS « HONNEUR »

DATES: les 10 et 11/06/2023

LIEUX:

<u>CATEGORIES</u>: Benjamins (Filles 12-13 ans et Garçons 13-14 ans) / Juniors 1 (Filles 14-15 ans et Garçons 15-16 ans) / Juniors 2 et Seniors (Filles 16 ans et + et Garçons 17 ans et +) pour les courses individuelles et Benjamins (Filles 11-13 ans et Garçons 12-14 ans) et Juniors et plus (Filles 14 et plus et Garçons 15 ans et plus) pour les relais

PROGRAMME:

Samedi 06/06/2020: 50 BR - 100 DOS - 200 NL - 100 PAP - 200 4N - 50 DOS - 100 BR - Relais 4 x 50 NL

<u>Dimanche 07/06/2020</u>: 50 PAP - 200 BR - 100 NL - 200 DOS - 100 4N - 200 PAP - 50 PAP - Relais 4 x 50 4N

QUALIFICATION:

Les Benjamins qualifiés aux Championnats Régionaux Benjamins ne peuvent pas nager lors de cette compétition. Pour les autres catégories, cette compétition s'adresse aux nageurs non sériés IDF (A, B et C).

ENGAGEMENTS:

Les engagements devront être saisis sur EXTRANAT du 31/05 au 07/06/2023...

Un nageur pourra s'engager officiellement sur 6 épreuves + les relais.

Temps d'engagement libres

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve individuelle et 5.60 € par relais.

RECOMPENSES:

Les trois premiers de chaque épreuve individuelle recevront une médaille. Les nageurs des trois premiers relais par catégorie d'âge recevront une médaille.

Les trois premiers de chaque catégorie d'âge à l'addition des 4 meilleures cotations du week-end seront récompensés

CLASSEMENT CLUB:

Il sera établi un classement « club » mixte sur la base de l'addition des points obtenus à la table de cotation fédérale par la meilleure performance de chaque nageur lors des épreuves individuelles + les points de tous les relais. Des coupes récompenseront les 3 premiers clubs de ce classement.

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX AVENIRS

DATES: 17 et 18/06/2023

LIEU: Versailles - Montbauron

CATEGORIES:

Epreuves individuelles: Filles 2012 - Filles 2013 et après - Garçons 2011 - Garçons 2012 - Garçons 2013 et après

Epreuves relais mixte : Filles 2012 & Garçons 2011 - Filles 2013 et après & Garçons 2012 et après

Epreuves relais dames : Filles 2012 - Filles 2013 et après

Epreuve relais messieurs: Garçons 2011 – Garçons 2012 et après

PROGRAMME:

samedi: 100 4N (Filles 2013 et après et Garçons 2013 et après) – 200 4N (Filles 2012 et Garçons 2012 & 2011)

50 PAP D/M- 50 DOS D/M Relais 4x50 NL mixte

dimanche: 200 NL (Filles 2013 et après et Garçons 2012 et après

50 BRA - 50 NL

400 NL (Filles 2012 et Garçons 2011)

Relais 4x50 4N D/M

QUALIFICATIONS:

Sur la base des performances réalisées lors des journées qualificatives avenirs :

- Pour les Filles 2012 et Garçons 2011, à l'addition des cotations sur 50 Pap, 50 Dos, 50 Brasse, 200 NL et 100 4N

- Pour les Garçons 2012, à l'addition des cotations sur 50 Pap, 50 Dos, 50 Brasse, 100 NL et 100 4N
- Pour les Filles et Garçons 2013 et + jeunes, à l'addition des cotations sur 50 Pap, 50 Dos, 50 Brasse, 50 NL et 100 4N

Seront retenus pour la finale :

- Les 24 premiers Filles 2012 et Garçons 2011
- Les 24 premiers Filles 2013 et après
- Les 18 premiers Garçons 2012 et les 18 Garçons 2013 et après

en cas de forfaits, les suivants seront repêchés

ENGAGEMENTS:

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 05 au 12/06/2023** temps d'engagements libres. ATTENTION clôture des engagements au lundi soir pour permettre le repêchage des nageurs en cas de forfait

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve individuelle nagée et 5.60 € par relais nagé.

Les nageurs qualifiès peuvent s'engager sur les épreuves de leur choix. Pas de limitation dans le nombre de relais engagés mais un nageur ne pourra participer qu'à un seul relais par style. Les relais mixtes sont composés de 2 filles et 2 garçons.

Les nageurs engagés dans un relais et non qualifiés à titre individuel peuvent s'engager sur une épreuve de 50m NL qui ne compte pas dans le classement club (compétition ad hoc sur extranat).

RECOMPENSES:

Par catégorie d'âge, médailles aux 3 premiers de chaque épreuve.

En relais, médailles aux nageurs des trois premiers relais par catégorie (les sur-classement sont autorisés).

CLASSEMENT CLUB:

A l'issue de la finale, il sera établi un classement « club » mixte sur la base de l'addition des points obtenus à la table de cotation fédérale par la meilleure performance de chaque nageur lors des épreuves individuelles + les points d'un seul relais par sexe et par style. En l'absence de relais filles et garçons dans le style, le relais mixte sera pris en compte

Des coupes récompenseront les 5 premiers clubs de ce classement.



ACTION DEPARTEMENTALE « Honneurs »

Le CD78 mettra en place une action départementale pour les nageurs de niveau départemental.

MEETING: Meeting d'Attichy (à confirmer)

DATE: à préciser

LIEUX : Attichy (à confirmer)

PROGRAMME

SELECTION:

32 nageurs et nageuses maximum Mode de sélection :

- pour les benjamins, juniors et seniors, 12 nageurs et 12 nageuses sur la base du classement général des championnats Honneurs
- pour les avenirs 4 nageurs et 4 nageuses, au-delà de la 12ème place sur les classements avenirs

ENCADREMENT:

Délégué du comité départemental : à désigner

L'encadrement sera composé de 4 entraîneurs maximum.

Entraîneurs : à désigner

EQUIPEMENT

Les nageurs de la sélection se verront remettre un équipement (à définir) aux couleurs du CD78



ACTION DEPARTEMENTALE catégorie Benjamins

Le CD78 mettra en place des actions départementales à destination de la catégorie Benjamins avec comme finalité la coupe de France des départements

Participation à la coupe régionale des départements qualificative à la coupe de France :

DATE: 10 et/ou 11/06/2023

LIEUX:

PROGRAMME

<u>1</u>ère <u>réunion</u>: 10x50 NL M/D – 200 4N M – 400 4N D – 200 PAP M – 50 BRA D – 50 BRA M – 200 PAP D – 200 DOS M – 200 DOS D - 400 NL M – 200 NL D – 4x50 4N M/D

<u>2^{ème} réunion :</u> 10x00 NL D/M – 200 4N D – 400 4N M– 50 PAP D – 50 PAP M – 200 BRA D – 200 BRA M – 50 DOS D – 50 DOS M - 400 NL D – 200 NL M – 4x100 4N D/M

SELECTION:

Constitution de la meilleure équipe possible sur la base des performances enregistrées sur extranat après les championnats départementaux. + 1 remplaçant dames et messieurs par année d'âge

ENCADREMENT:

Délégué du comité départemental : à désigner

L'encadrement sera composé de 4 entraîneurs maximum.

Entraîneurs : à désigner

EQUIPEMENT

Les nageurs de la sélection se verront remettre un équipement (à définir) aux couleurs du CD78

Stage de reprise fin août :

DATE : dernière semaine d'août à préciser

LIEUX : à préciser

PROGRAMME: stage de reprise avec entraînement natation et autres activités

SELECTION:

32 nageurs et nageuses (8 filles 2011, 8 filles 2010, 8 garçons 2009, 8 garçons 2010)

L'ensemble des nageurs ayant participé à la coupe régionale des départements (remplaçants compris) complétés par les nageurs les mieux classés dans les épreuves de la coupe de France des départements suite aux championnats Ile de France de début juillet

ENCADREMENT:

L'encadrement sera composé de 4 entraîneurs maximum.

Entraîneurs : à désigner

Participation à la coupe de France des départements si les équipes sont qualifiées :

DATE: 15/12/2023

LIEUX:

PROGRAMME

<u>1ère réunion</u>: 10x50 NL M/D – 200 4N M – 400 4N D – 200 PAP M – 50 BRA D – 50 BRA M – 200 PAP D – 200 DOS M – 200 DOS D - 400 NL M – 200 NL D – 4x50 4N M/D

<u>2ème réunion</u>: 10x00 NL D/M – 200 4N D – 400 4N M– 50 PAP D – 50 PAP M – 200 BRA D – 200 BRA M – 50 DOS D – 50 DOS M - 400 NL D – 200 NL M – 4x100 4N D/M

SELECTION:

Constitution de la meilleure équipe possible sur la base des performances enregistrées sur extranat à l'issue des meetings nationaux Benjamins de novembre

ENCADREMENT:

Délégué du comité départemental : à désigner L'encadrement sera composé de 4 entraîneurs maximum.

Entraîneurs : à désigner

EQUIPEMENT

Les nageurs n'ayant pas reçu d'équipement lors de la phase qualificative se verront remettre un équipement (à définir) aux couleurs du CD78



ACTION DEPARTEMENTALE eau libre

Le CD78 mettra en place une action départementale pour promouvoir l'eau libre

Etape de coupe de France :

DATE : à préciser

LIEUX:

PROGRAMME

SELECTION:

Mode de sélection : à préciser

ENCADREMENT:

Délégué du comité départemental : à désigner

L'encadrement sera composé de 4 entraîneurs maximum.

Entraîneurs : à désigner

EQUIPEMENT

Les nageurs de la sélection se verront remettre un équipement (à définir) aux couleurs du CD78



DEMI-FOND

DATES: 11 novembre 2023

LIEUX:

CATEGORIES: BENJAMINS et +

PROGRAMME:

800 NL D/M - 400 4N D/M - 1500 NL D/M

ENGAGEMENTS:

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 01 au 08/11/2023** Temps d'engagements libres.

En fonction du nombre d'engagements, les séries pourront se nager à 2 par ligne en mage libre et le nombre de série pourra être limité.

Note aux entraîneurs : merci de privilégier les engagements de nageurs à la recherche de qualifications ou de temps de référence (quel que soit le niveau) et de ne pas en faire un entraînement en conditions de compétition afin que cette demi-journée garde une durée raisonnable

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve.

RECOMPENSES:

Les 3 premiers nageurs Toutes Catégories confondues seront récompensés sur chaque épreuve

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL D'AUTOMNE

DATES: 25 et 26 novembre 2023

LIEUX:

CATEGORIES: BENJAMINS et +

PROGRAMME:

Samedi: 50 PAP D/M - 50 DOS D/M - 200 BR D/M - 200 NL D/M - 200 4N D/M - 100 PAP D/M - 100 DOS D/M

<u>Dimanche</u>: 50 BRA D/M - 50 NL D/M - 200 PAP D/M - 200 DOS D/M -400 NL D/M - 100 BRA D/M - 100 NL D/M

ENGAGEMENTS:

Les engagements devront être saisis sur EXTRANAT du 15 au 22/11/2023

Temps d'engagements libres.

6 engagements maximum sur le week-end.

Suivant la durée des réunions, le nombre de séries pourra être limité à 3 séries de 400 NL

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve.

RECOMPENSES:

Podiums Toutes Catégories sur chaque épreuve

Classement à l'addition des 4 meilleures performances du week-end pour les catégories suivantes avec les 3 meilleurs nageurs et nageuses récompensés : avenirs 3 &benjamins; juniors 1&2



TROPHEE Avenirs

DATES: 14 et 15 octobre

LIEUX: sur 2 ou 3 poules

CATEGORIES: AVENIRS

PROGRAMME:

25 Pap D/M - 25 Dos D/M - 200 NL D/M Samedi:

Dimanche: 25 Br D/M - 25 NL D/M - 100 4N D/M

QUALIFICATIONS:

Ouvert à tous

sauv'nage obligatoire pour les 2014 et plus jeunes

ENGAGEMENTS:

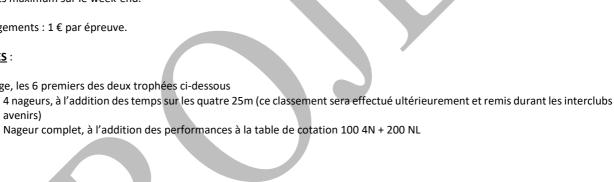
Les engagements devront être saisis sur EXTRANAT du 04 au 11/10/2023 Temps d'engagements libres.

6 engagements maximum sur le week-end.

Droits d'engagements : 1 € par épreuve.

RECOMPENSES:

Par année d'âge, les 6 premiers des deux trophées ci-dessous



ACTION DEPARTEMENTALE catégorie Avenirs

Le CD78 mettra en place une action départementale de la catégorie AVENIRS à savoir un regroupement OBLIGATOIRE sur une journée et participation à un Meeting en province.

REGROUPEMENT: (obligatoire pour participer au Meeting)

DATE: novembre 2023

LIEUX:

PROGRAMME:

Se connaître et cohésion de groupe Travail technique 4 nages, départs, virages

MEETING:

DATE: novembre 2023

LIEUX: Redon

PROGRAMME

SELECTION:

Les 12 meilleurs nageurs et 12 meilleures nageuses (toutes années d'âge confondues) du classement nageur complet lors du trophée avenirs d'octobre.

ENCADREMENT:

L'encadrement sera composé de 4 entraîneurs maximum.

Entraîneurs : à désigner

EQUIPEMENT

Les nageurs de la sélection se verront remettre un équipement (à définir) aux couleurs du CD78



COUPE INTERCLUBS AVENIRS

DATES: 16 et/ou 17/12/2023

LIEUX:

CATEGORIES: FILLES 2012 ET APRES – GARCONS 2011 ET APRES

Sauv'nage obligatoire pour les 2014 et plus jeunes

PROGRAMME:

1ère réunion :

Samedi 4 X 50 4N - Course des Remplaçants – 50 DOS - 100 4N

2ème réunion:

Dimanche ... 4 X 50 NL - 50 BR - 50 NL - 50 PAP

REGLEMENT:

4 nageurs par équipe au maximum. Des équipes mixtes et des ententes pourront être engagées dans une compétition à part.

Aucun engagement sur place ; les ententes devront être déclarées au secrétariat du CD78 au plus tard à la date limite des engagements cur Extrapat

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4 nages) ainsi qu'aux deux relais. 50 papillon, 50 dos, 50 brasse, 50 nage libre (1 nageur par épreuve) et 100 4 nages => tous les nageurs de chaque équipe nagent cette épreuve.

4 x 50 4 nages, 4 x 50 nage libre. Chaque nageur dispute les deux relais.

A l'issue de la première épreuve aucun changement ou remplacement de nageurs possible même en cas de blessure.

Remplaçants: 1 par équipe engagée sur 100 4N.

ENGAGEMENTS:

Seules les équipes non qualifiées à la poule régionale peuvent participer à cette compétition. Les engagements devront être saisis sur EXTRANAT du 06 au 13/12/2023

Les Ententes devront être engagées sur fichier excel au secrétariat au plus tard le 13/12/2023

Droits d'engagement : **40 €** par équipe engagée ; chaque club des ententes sera facturé en fonction du nombre de nageurs engagés.

$\underline{\text{CLASSEMENT}}:$

Il se fera par addition des points obtenus à la table de cotation FFN. Les points des relais ne sont pas doublés. En cas d'égalité, les points du relais 4N départageront les équipes.

RECOMPENSES:

Les nageurs des 3 premières équipes DAMES et MESSIEURS recevront une médaille y compris le remplaçant de l'équipe. Les nageurs de la première équipe mixte recevront une médaille.

Les nageurs de la meilleure entente recevront une récompense.

CHALLENGE AVENIRS

<u>Catégorie d'âge</u>: Filles 10 ans et moins (nées en 2012 et après) Garçons 11 ans et moins (nés en 2011 et après)

<u>Préambule</u>: La catégorie des Avenirs représente les années d'âge propices à la découverte de l'univers de la confrontation dans un cadre règlementaire, institué. Cette période peut déterminer les futurs choix de nos licenciés:

- Poursuivre la pratique de la Natation sans objectifs sportifs précis
- S'orienter vers l'entraînement pour s'épanouir dans l'univers de la compétition
- Envisager un changement de discipline ou s'orienter vers d'autres activités sportives.

L'idée est de proposer à cette population un parcours sportif adapté et attractif, en organisant des compétitions dont la durée n'excède pas 2h00 à 2h30, échauffement compris (45mn), pour conquérir également l'engouement et l'adhésion de leur environnement familial.

La bienveillance de tous, officiels, entraîneurs, dirigeants et parents sera de mise pour faciliter le bon déroulement de la compétition. Sans déroger aux exigences règlementaires FINA, toute disqualification devra s'accompagner d'une attitude volontairement pédagogique, visant à dédramatiser la faute observée et à privilégier l'encouragement à mieux faire en indiquant les pistes à suivre pour réussir et progresser à la prochaine occasion.

La responsabilité et le rôle de l'entraîneur sont ici primordiaux, s'agissant des choix et des orientations à poursuivre concernant la formation des nageurs, mais aussi concernant la pertinence des courses qu'il leur propose au regard de leur niveau de pratique.

Dispositif

Pré requis

Aucun.

Il n'est pas nécessaire de disposer d'une licence Compétiteur ni d'avoir validé son pass'sport de l'eau pour participer à ce programme

Le Challenge Avenirs s'inscrit dans le parcours de l'Ecole de Natation Française et l'obtention du pass'compétition. Le nageur obtiendra ce diplôme si, à l'issue de la phase des rencontres, il a réalisé dans les règles de style de nage, 5 des 9 épreuves proposées dans le circuit (à minima et au choix : deux 25m, deux 50m et un 100m) et s'il est titulaire du Pass'sport de l'eau.

Programme

9 épreuves individuelles :

- Quatre 25 mètres : papillon, dos, brasse et nage libre
- Trois 50 mètres 2 nages : 25 pap-25 dos- ; 25 dos-25 brasse ; 25 brasse-25 nage libre
- Deux 100 mètres : 100 nage libre 100 4 nages

Organisation

Le programme de chaque challenge est libre dans le cadre des 9 épreuves de ce challenge. Pas de limite de nombre d'engagements par nageur. Chaque organisation ne pourra cependant dépasser 2h d'épreuves.

Doivent obligatoirement être présents pour valider les épreuves : 1 juge arbitre et 1 évaluateur ENF3 NC licenciés dans deux clubs différents.

Dates

Pour plus de souplesse, les organisations sont confiées aux clubs (piscine, juge arbitre et évaluateur ENF3).

Pour assurer la cohérence au niveau départemental, les organisations doivent être proposées au CD78 avant fin décembre pour la période de janvier à août et avant le 1^{er} septembre pour la période de septembre à décembre, en précisant le club organisateur (gestionnaire extranat), le lieu, la date, les horaires et le programme proposé. Les noms du juge arbitre et de l'évaluateur ENF3 devront être précisés au plus tard 7 jours avant le challenge auprès de la commission ENF.

La création de la manifestation sur extraNat est réalisée par le comité départemental et la gestion sera déléguée au club organisateur, qui a la charge de remonter les résultats sur le serveur FFN dans les délais prévus.

Le comité départemental se réserve la possibilité de dépêcher sur toute organisation un représentant pour assister ou participer à la manifestation.

Liste des organisations prévues

- Samedi 4 Février 2023 : piscine de Versailles Satory - ouverture des portes 16h30

- Samedi 1er Avril 2023 : piscine de Versailles Satory ouverture des portes 16h30 Samedi 10 Juin 2023 : piscine de Versailles Satory ouverture des portes 16h30



ENF

Adresse mail de la commission ENF : enf.cdy@gmail.com

RAPPEL

Pass'sport de l'eau

Les nageurs ne peuvent présenter ce test que si leur Sauv'nage est enregistré sur extranat à la veille de la date de début des engagements L'obtention du pass'sport de l'eau se fait dès lors que le nageur a réussi 3 épreuves.

Cependant, les clubs sont vivement encouragés à travailler la pluridisciplinarité et à préparer et passer les 5 épreuves.

Compétitions

Le Pass'competition n'est plus obligatoire pour s'engager en compétition quel que soit l'âge. Seul le sauv'nage est obligatoire pour les 2013 et plus jeunes

SAUV'NAGE

ORGANISATION: CLUBS DISPOSANT DE L'AGREMENT ENF

Pour mémoire, seuls les clubs titulaires de l'agrément ENF peuvent organiser des sessions de sauv'nage. Les autres de clubs doivent se rapprocher d'un club disposant de l'agrément ou du CD78.

Toute session doit être déclarée à minima le mardi précédant la session afin d'être publiée au bulletin du CD78 permettant ainsi à d'autres clubs du CD78 d'y participer et éventuellement à un représentant du CD78 d'assister à la session.

Les résultats des sessions devront être saisis sur extranat dans les 7 jours qui suivent la session.

Attention : En organisant une session sauv'nage, le club s'engage à respecter le règlement fédéral. En cas de manquement grave constaté, le CD78 le signalera à la LIFN pour retrait de l'agrément ENF.

PASS'SPORT de l'EAU

Pour plus de souplesse, les organisations sont confiées aux clubs (piscine, organisation, évaluateurs ENF2).

Toute session doit être déclarée à minima le mardi précédant la session afin d'être publiée au bulletin du CD78 permettant ainsi à d'autres clubs du CD78 d'y participer et éventuellement à un représentant du CD78 d'assister à la session.

Les résultats doivent être transmis par mail à la commission ENF au plus vite après la session et au plus tard 7 jours après en indiquant dans un tableau récapitulatif le NOM, Prénom (correctement orthographiés), club et résultats des épreuves pour chaque participant. Les fiches de passage seront conservées par l'organisateur pendant 15 jours après l'envoi des résultats pour d'éventuelles réclamations.

Attention : En organisant une session pass'sport de l'eau, le club s'engage à respecter le règlement fédéral. En cas de manquement grave constaté, le CD78 le signalera à la LIFN pour retrait de l'agrément ENF.

Prérequis : les nageurs doivent être titulaires du sauv'nage (test enregistré sous extranat) et licenciés à la FFN

Les nageurs ne sont pas limités en nombre d'épreuves.

Les fiches de passage des tests doivent être remplies préalablement et données à l'organisateur à l'ouverture des portes. Si les clubs souhaitent que les livrets Pass'sport soient remis aux nageurs à l'issue de la session où ils auront validé au moins 3 épreuves, ils doivent remettre les livrets préremplis à l'organisateur au début de la session.

Dates des sessions :

- Samedi 11 Février 2023 : piscine de Versailles Satory ouverture des portes 16h30
- Samedi 15 Avril 2023 : piscine de Versailles Satory ouverture des portes 16h30
- Mardi 13 juin 2023 piscine de Versailles Satory ouverture des portes 17h30
- Mercredi 14 juin 2023 piscine de Versailles Satory ouverture des portes 11h
- Mercredi 14 juin 2023 piscine de Versailles Montbauron ouverture des portes 14h
- Vendredi 15 juin 2023 piscine de Versailles Satory ouverture des portes 17h15
- Vendredi 15 juin 2023 piscine de Versailles Montbauron ouverture des portes 17h15
- Samedi 16 juin 2023 piscine de Versailles Satory ouverture des portes 9h
- Lundi 19 juin 2023 piscine de Versailles Satory ouverture des portes 17h30



5.2. ANNEXE 2 - REGLEMENT ET CALENDRIER MAITRES SAISON 2023



Challenges Maîtres 78

Saison 2022/2023

L'objectif du challenge est de proposer aux nageurs et nageuses Maîtres du département un programme de courses dans le département avec une animation tout au long de la saison par le suivi d'un classement par nageur et par club.

Le challenge 2021-2022 s'est vu reprendre sur une année complète mais avec une double difficulté : le manque d'officiel et la disponibilité des bassin. Nous repartons cette année pour une nouvelle saison qui sera à nouveau entachée en raison des aléas liés aux plans énergétiques des communes.

Nous vous proposons 2 journées départementales (dont 1, à confirmer), 2 régionales, le championnat des Yvelines pour composer ce challenge ainsi que possiblement, un meeting labellisé (sous réserve de l'accord de la commune de Poissy).

Dates et lieux de compétition

	Bassin	Date	Lieux	Epreuves
Championnat d'Île de France hiver	25 m	3 et 4 décembre 2022	Piscine de Boulogne Billancourt	50, 100 et 200 m Pap, Dos, Br, NL, 400 m NL 100, 200 et 400 m 4N 4x50 NL et 4N D,M et Mixtes
Championnat départemental des Yvelines Qualif 1 (Meeting de Trappes)	25 m	07 janvier 2023	Piscine Jacques Monquaut Rue Léo Lagrange 78190 Trappes	50 m Pap, Dos, Br, NL 200 m 4N
Championnat départemental des Yvelines Qualif 2 (Meeting des Maîtres de la Vallée)	25 m	21 janvier 2023	Piscine Intercommunale Alex Jany Chemin des regains 78460 - Chevreuse	50, 100 m Pap, Dos, Br, NL 100 et 200 m 4N
Championnat départemental des Yvelines Open	25 m	XX mai 2023	Lieu à déterminer	50, 100 et 200 m Pap, Dos, Br, NL 100 et 200 m 4N 4x50 NL et 4N D,M et Mixtes
Meeting des Maîtres du CNPy	50 m	20 et 21 mai 2023	Piscine de Migneaux 1 av de Migneaux 78 300 POISSY	50, 100 et 200 m Pap, Dos, Br, NL, 400 m NL 200 m 4N, 400 m 4N 4x50 NL et 4N D,M et Mixtes
Championnat d'Île de France été	50 m	27-28 mai 2023	Lieu à déterminer	50, 100 et 200 m Pap, Dos, Br, NL 100 et 200 m 4N 4x50 NL et 4N D,M et Mixtes

Bassin de 25 ou 50 mètres, de 4, 5, 6 ou 8 lignes d'eau

Participants : Clubs du département

Catégories d'âge : Catégories officielles des Maîtres

Epreuves individuelles:

星 50, 100, 200 mètres Papillon, Dos, Brasse et Nage Libre

◆ 100, 200, 400 mètres 4 Nages

400 mètres Nage Libre

Catégorie	2022	2023	Catégorie	2022	2023
			C8	1962	1963
C1	1997	1998	С9	1957	1958
C2	1992	1993	C10	1952	1953
C3	1987	1988	C11	1947	1948
C4	1982	1983	C12	1942	1943
C5	1977	1978	C13	1937	1938
C6	1972	1973	C14	1932	1933
C7	1967	1968	C15	1927	1928

Epreuves de relais

- 4 x 50 Nage Libre Dames, Messieurs et Mixtes
- ♣ 4 x 50 4 Nages Dames, Messieurs et Mixtes

Age total des membres du relais (en années entières)

R1	100 à 119 ans	R2	120 à 159 ans
R3	160 à 199 ans	R4	200 à 239 ans
R5	240 à 279 ans	R6	280 à 319 ans

Le règlement du challenge

- ✓ Les clubs organisateurs de meeting maîtres sont libres d'ajouter des courses à ces programmes et de décider des frais d'engagements.
- ✓ Pour tous les challenges nous utiliserons les coefficients de rajeunissement de la FFN afin d'obtenir une seule catégorie. Les classements provisoires seront mis sur le site du comité des Yvelines et à défaut sur les sites des clubs participants sous les dix jours après la date des meetings.
- ✓ Les personnes concernées par ces challenges : tous les nageurs et nageuses de plus de 25 ans licenciés des clubs des Yvelines
- ✓ Pour participer à ces challenges il n'y aura pas besoin de s'inscrire ; donc pas de frais d'engagements supplémentaires. Pour bénéficier d'un classement il faudra participer au moins à l'arrondi inférieur de la moitié des compétitions proposées.

✓ Challenges individuels:

Challenge des 4 Nages :

 Pour figurer au classement de ce challenge, il faudra valider les 3 épreuves de 4 nages, soit les 100, 200 et 400 mètres 4 Nages ainsi que le nombre de compétitions demandées.

Challenge des 200 mètres :

 Pour figurer au classement de ce challenge, il faudra valider les 5 épreuves de 200 mètres, le Papillon, le Dos, la Brasse, la Nage Libre et le 4 Nages ainsi que le nombre de compétitions demandées.

Challenge du Natathlon :

 Pour figurer au classement de ce challenge, il faudra valider les 4 épreuves de Nage Libre, soit les 50, 100, 200 et 400 mètres ainsi que le nombre de compétitions demandées.

Challenge des 100 mètres :

 Pour figurer au classement de ce challenge, il faudra valider les 5 épreuves de 100 mètres, soit le Papillon, le Dos, la Brasse, la Nage Libre et le 4 Nages ainsi que le nombre de compétitions demandées.

Challenge des 50 mètres :

 Pour figurer au classement de ce challenge, il faudra valider les 4 épreuves de 50 mètres, soit le Papillon, le Dos, la Brasse et la Nage Libre ainsi que le nombre de compétitions demandées.

Classement Général :

- L'addition des meilleures performances nagées sur les différentes épreuves proposées dans le challenge soit les 50, 100, 200 mètres Papillon, Dos, Brasse, Nage Libre, les 100, 200 et 400 mètres 4 Nages et les 50, 100, 200 et 400 mètres Nage Libre ainsi que le nombre de compétitions demandées
- ✓ Les compétiteurs individuels pourront être récompensés sur le classement général et un challenge maximum. L'ordres des récompenses se fera selon l'ordre de présentation ci-dessus : 4 Nages, 200 m, Natathlon, 100 m, 50 m. Tous les compétiteurs peuvent participer à tous les challenges.

✓ Challenge club:

 L'addition de la meilleure cotation avec le coefficient de rajeunissement de la FFN de chaque nageur présent sur la compétition des nages entrant dans le challenge individuel et les meilleures cotations de chaque relais (4x50 NL et 4x50 4N) pour chaque réunion

- ✓ Pour toutes les compétitions Maîtres, les engagements se ferontsur Extranat.
- ✓ Les résultats des championnats de départementaux et régionaux seront pris en compte aussi dans le challenge.
- ✓ Lorsqu'un nageur fera plusieurs fois la même distance sur l'ensemble de la saison, pour tous les classements nous prendrons en compte la meilleure cotation FFN.
- ✓ Les meilleurs relais s'entendent par le type 4x50 NL ou 4x50 4N quelle que soit la catégorie (R1, R2, ...) et (Dames, Messieurs ou Mixtes)

Les récompenses

- ✓ Challenge club: Une coupe aux 5 meilleurs clubs
- ✓ **Challenges individuels** : Des récompenses aux 10 premiers dames & messieurs, toutes catégories confondues et en tenant compte des coefficients de la table de cotation.
- ✓ Classement général individuels : Des médailles aux 5 premiers dames & messieurs
 - o Or, argent et bronze aux trois premiers
 - o Bronze pour le 4^{ème} et 5^{ème}.

5.3. ANNEXE **3** – TABLEAU DES CONSOMMATIONS A DATE

COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES DE NATATION

REALISE 2022 ET BUDGET 2023

POSTES	REALISE	BUDGET	REALISE	ECART	BUDGET
	2 021	2 022	2 022	(R-B)	2 023
SUBVENTION	36 200,00	26 800,00	31 800,00	5 000,00	0,00
- SDEJS n-1 n-2 -CONSEIL DEPARTEMENTAL	4 000,00 28 200,00	0,00 26 800,00	9 000,00 18 000,00		0,00 0,00
-CONSEIL DEPARTEMENTAL n-1	0,00	0,00	4 800,00		0,00
- ANS	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LICENCES	21 539,80	33 500,00	31 732,50	-1 767,50	0,00
- Quote-Part Licences N	30 729,80		31 732,50	-1 767,50	0,00
- Coupe de Pouce Licences	-9 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ENGAGEMENTS ET FICHES	6 915,20	30 000,00	0,00	-30 000,00	0,00
- Engagements Compétitions Yvelines	6 915,20	30 000,00	0,00	-30 000,00	0,00
ABONNEMENTS	731,25	700,00	700,00	0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS	402,00	500,00	500,00	0,00	0,00
- Livrets A et CSL	402,00	500,00	500,00	0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	-3,41	0,00	0,00	0,00	0,00
REPRISE SUR FONDS DEDIES	0,00	46 000,00	0,00	-46 000,00	0,00
TOTAL RECETTES	65 784,84	137 500,00	64 732,50	<u>-72 767,50</u>	0,00
ADMINISTRATIF	8 394,29	8 980,00	8 949,86	-30,14	0,00
- Fournitures et Petit Equipement	185,99	500,00	492,86		0,00
- Loyers et Charges Siège Social	5 972,42	6 200,00	6 277,00		0,00
- Electricité et Divers Siège Social	341,15	350,00	350,00		0,00
-Machine à affranchir	211,31	0,00	0,00		0,00
- Entretien Réparations -Assurances	0,00 859,86	150,00 900,00	0,00 926,00		0,00 0,00
-Assurances -Abonnement INTERNET	723,09	730,00	740,00		0,00
-Aboillement in TERNET -Téléphone	0,00	0,00	64,00		0,00
-Affranchissements	100,47	150,00	100,00		0,00
SPORTIF	988,99	24 465,00	25 565,00	1 100,00	0,00
-Fiches de course	0,00	285,00	337,00		0,00
-Revue Affiliation	180,00	180,00	180,00		0,00
-Récompenses	400,53	16 000,00	14 451,00		0,00
- Equipements	408,46	8 000,00	10 597,00	2 597,00	0,00
SALAIRES ET CHARGES	14 664,98	17 500,00	23 242,71	5 742,71	0,00
FORMATION	3 918,00	3 290,00	1 329,00	-1 961,00	0,00
- ENF et Divers	828,00		0,00	-1 000,00	0,00
- PSE1 - DSA	800,00	0,00	1 100,00		0,00
- BNSSA	2 290,00	2 290,00	229,00		0,00
- Brevets Fédéraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
				- 8	

COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES DE NATATION

REALISE 2022 ET BUDGET 2023

POSTES	REALISE	BUDGET	REALISE	ECART	BUDGET
	2 021	2 022	2 022	(R-B)	2 023
			10000		
POLITIQUE DEPARTEMENTALE	3 353,10	79 750,00	26 991,70	-52 758,30	0,00
- Water-Polo	-180,00	20 350,00	18 418,60	-1 931,40	0,00
- Action Jeunes	0,00	30 300,00	1 019,60	-29 280,40	0,00
- Actions Haut-Niveau	0,00	15 000,00	0,00	-15 000,00	0,00
 Collectif Jeunes et Juniors 	0,00	2 000,00	1 071,00	-929,00	0,00
- Collectifs Maîtres	0,00	1 000,00	0,00	-1 000,00	0,00
- Sélection HONNEUR	0,00	2 100,00	2 224,00	124,00	0,00
 Regroupement Avenir et Meeting 	3 093,10	9 000,00	4 258,50	-4 741,50	0,00
- Actions Juniors	440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
INFORMATIQUE	152,70	320,00	156,00	-164,00	0,00
 Maintenance Plateforme ENF 	0,00	150,00	0,00	-150,00	0,00
- Maintenance SAGE	152,70	170,00	156,00	-14,00	0,00
MATERIEL ET LOGICIELS	935,04	800,00	0,00	-800,00	0,00
DIVERS	678,42	2 395,00	1 874,00	-521,00	0,00
- Cadeaux	0,00	100,00	230,00	130,00	0,00
-Réceptions	0,00	1 545,00	900,00	-645,00	0,00
-Frais Bancaires	578,42	650,00	644,00	-6,00	
- Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	
-Cotisations	100,00	100,00	100,00	0,00	0,00
DOTATION FONDS DEDIES	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES	65 085,52	137 500,00	88 108,27	-49 391,73	0,00
RESULTAT	699,32	0,00	-23 375,77	-23 375,77	0,00